



## Non remboursement de pièces détachées de moto

Par **DAVID Josselin**, le **04/07/2009** à **15:56**

Bonjour,

j'ai fait réparer ma moto SUZUKI chez un concessionnaire SUZUKI, les pièces qu'ils ont commandés pour la moto ne correspondent pas. (Ils les ont commandés grace au numéro de série du véhicule.) Les pièces commandées sont des bouchons de fourche réglables qui se montent sur les tubes de fourche. Le problème est que ma moto suite à un accident a été équipée de tubes de fourche sur lesquels on ne peut monté ces bouchons de fourche.(réparation suivies par un expert). Ayant payé l'intégralité de la facture ils refusent de me reprendre et de me rembourser les pièces qui ne sont pas montées. ( le coût des pièces est de 160.20 euros TTC).

Que puis -je faire vu qu'ils ne veulent aucun arrangement a l'amiable ?

Merçi, DAVID Josselin